

L'emploi du temps, un organisateur pédagogique



Direction départementale des services de l'éducation nationale de Seine et Marne

L'EMPLOI DU TEMPS, UN ORGANISATEUR PEDAGOGIQUE

Concevoir un emploi du temps, c'est prendre en compte :

LES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE

**Accompagner chaque
enfant élève**

LE GROUPE

**Gérer le groupe et
organiser le travail**

LE TEMPS

**Organiser le temps
institutionnel**

L'ESPACE

**Permettre la diversité
des apprentissages**

LE GROUPE

GERER LE GROUPE ET ORGANISER LE TRAVAIL

Gestion du groupe :

- permettre participation et coopération
- établir les règles en respectant l'individualité de chacun

Organisation du travail

- alternance des modes de regroupement
- alternance des situations individuelles et des situations collectives

LE TEMPS

ORGANISER LE TEMPS INSTITUTIONNEL

Les 24 heures du temps scolaire :

- temps d'apprentissage
- temps sociaux à portée éducative

selon des principes :

- respect des programmes et des programmations
- variabilité : besoins des enfants, rythmes de vie, rythmes d'activités, éléments de chronobiologie
- progressivité de la PS à la GS (*classes multi-niveaux*)
- équilibre des situations, alternance des formes de travail et en s'intéressant aux modalités et la nature des activités proposées lors des TAP

L'emploi du temps, un organisateur pédagogique

Concevoir un emploi du temps, c'est prendre en compte :

L'ESPACE

PERMETTRE LA DIVERSITE DES APPRENTISSAGES

Sécurité physique et affective des élèves

Diversité des espaces d'apprentissage

Evolution des espaces en fonction des intentions pédagogiques et des besoins des enfants

La classe, comme lieu de communication :

- organiser un réseau d'échanges
- être attentif à la place de chacun
- prendre en compte la nature des espaces pour diversifier les activités proposées

LES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE

ACCOMPAGNER CHAQUE ENFANT/ELEVE

Activité de l'enfant et procédures d'étayage de l'enseignant :

1. maintien dans la tâche
2. aides de l'enseignant

Laisser le temps à l'enfant pour :

- tâtonner, manipuler
- faire sans aide des expériences, consolider,

Inscrire les acquisitions dans la durée

Les emplois du temps

Sommaire

L'emploi du temps, un organisateur pédagogique	P 3 et 4
Les grands principes	P5 et P6
1 le cadre institutionnel	
a- temps d'apprentissage et domaines d'activités	P 7
b - des indications dans les programmes	P 8
2 les temps sociaux à visée éducative	
- rituels ; regroupement ; récréation	P 9
- collation ; passage aux toilettes,	P 10
- la sieste et le retour en classe	P 11
3 les paramètres contextuels de l'école	P 12
Proposition de répartition horaire hebdomadaire PS par domaines d'activités	P 13
Proposition de répartition horaire hebdomadaire GS par domaines d'activités	P 14
Outil d'aide à l'élaboration de l'emploi du temps (PS)	P 15
Outil d'aide à l'élaboration de l'emploi du temps (PS)	P 16

Les emplois du temps

Comment organiser la classe pour que ce que les enfants vont faire hors encadrement du maître soit utile pour l'apprentissage ?

Rendre le temps de présence en classe fécond nécessite une organisation de classe qui rende les activités stimulantes.

Etre en activité pour l'enfant c'est prendre des initiatives, **agir ce n'est pas exécuter**, c'est être en situation d'essayer, d'inventer, de réussir et de comprendre ce que l'on a fait pour réussir. Ces composantes sont déterminantes.

Une organisation qui prend en compte quatre paramètres :

- LE TEMPS
- L'ESPACE
- LES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE
- LE GROUPE

L'emploi du temps doit répondre à trois objectifs :

- Améliorer les conditions d'apprentissage par des emplois du temps appropriés.
- Réduire la fatigue et les tensions de l'enfant.
- Instaurer une meilleure qualité de vie de l'enfant dans l'école.

Le TEMPS: revoir la scansion des journées, interroger la fonction de la récréation : fin de journée, toutes les récréations au même moment ? une ou deux récréations communes d'autres séparées ? Quel rythme dans l'alternance des activités ? La rapidité est toxique pour les petits, un temps de 15 min d'ateliers est un temps trop court, combien de temps ont-ils été en situation ?

L'ESPACE : repenser la nature et la fonction des « coins de la classe » en relation avec les besoins des enfants, les investigations motrices (repenser la cour de récréation, les autres espaces de la cour, l'évolution des salles de jeux encombrées parfois par des parcours figés. Comment faire pour proposer des coins en découverte du monde, des coins d'observation où l'on peut regarder avec une loupe ? Que peut-on imaginer en petite section ?

La réflexion collective sur les équipements de classe et d'école est nécessaire pour déterminer les éléments d'évolution.

Les grands principes présidant à l'élaboration de l'emploi du temps

Recentrer sur la logique d'apprentissages qui doit prévaloir (et non sur une logique d'activités ou de dispositifs).

Equilibrer la journée de l'enfant.

Mieux répondre à leurs besoins (affectifs, sociaux, sensoriels, moteurs et cognitifs).

Aménagement du temps et apprentissages

Les activités proposées à l'école maternelle doivent offrir de multiples occasions d'expériences sensorielles et motrices, en toute sécurité. L'organisation du temps respecte les besoins et les rythmes biologiques des enfants, tout en permettant le bon déroulement des activités et en facilitant leur articulation. **Plus souple avec les plus petits, la gestion du temps devient plus rigoureuse quand les enfants grandissent** pour permettre une transition sereine avec l'école élémentaire.

L'enjeu est de trouver le moyen d'optimiser le temps de l'élève qui apprend tout en respectant l'enfant qui est accueilli. La faible capacité d'attention et de concentration des jeunes enfants, leur besoin de bouger et de vivre des expériences motrices nécessitent d'alterner au cours de la journée des temps où l'enfant est moins sollicité et des phases de travail plus intense. L'organisation de la journée sera différente selon les sections et suivra l'évolution physiologique et psychologique des enfants.

Aménagement du temps et rythme journalier de l'enfant

Rythme journalier : si les besoins physiologiques de l'enfant ne sont pas respectés, les apprentissages ne peuvent avoir lieu ; une baisse de vigilance est constatée en début de matinée et d'après-midi. A noter : la motivation et l'intérêt pour la tâche augmentent la durée du temps de vigilance.

✎ La réalisation de l'emploi du temps doit permettre une répartition harmonieuse des activités.

✎ Les débuts de matinée ou d'après midi ne sont pas propices aux apprentissages cognitifs.

✎ Nécessité d'alternance des moments nécessitant des temps collectifs et individuels, oral et écrit, statique et moteur, de fortes et de faibles sollicitations.

Les travaux sur la chronobiologie de l'enfant (Testu, Montagnier..) mettent en avant l'importance des rythmes biologiques, la dimension personnelle de ces rythmes et de la fatigue comme signal d'alerte. Le temps d'attention varie également selon les périodes de l'année, les variations climatiques.

La même organisation temporelle de la matinée (3 heures de «contraintes scolaires» de 8h30 à 11h30) se traduit chez les enfants de la petite section par une non-vigilance croissante (donc moins d'attention, de réceptivité et de disponibilité) et une diminution de l'efficacité dans le traitement de l'information de 9h à 11h. En revanche, la possibilité et la réalité d'une sieste au début de l'après-midi entraînent ensuite plus de vigilance et d'efficacité dans le traitement de l'information.

✎ On ne peut donc organiser selon un modèle unique le temps scolaire au cours de la journée dans les différentes sections de l'école maternelle. L'emploi du temps doit être revu par période et évoluer en même temps que les enfants grandissent.

✎ Les emplois du temps se doivent d'être évolutifs sur le cours de l'année, même si les nécessités de fonctionnement (piscine, services partagés..) peuvent amener à poser des invariants.

✎ Le lundi matin est un moment plus sensible où l'enfant doit retrouver ses repères d'élève après la coupure du week end, veillez à la nature des activités proposées en début de matinée.

✎ Les matinées sont propices aux apprentissages cognitifs.

Repères et recommandations : quelques repères et recommandations, pour rendre lisible l'articulation entre la demande institutionnelle et les besoins des jeunes enfants.

1. Le cadre institutionnel

a. Temps d'apprentissage et domaines d'activités

Ils doivent être clairement identifiés, s'appuyer sur l'ensemble des champs des programmes. Bien que les programmes ne formalisent pas de volumes horaires hebdomadaires, les temps d'apprentissage doivent être répartis de manière équilibrée entre les six domaines d'enseignement. Les temps dévolus doivent être significatifs et modulés en fonction de l'âge des enfants et du moment de l'année scolaire. Certains projets peuvent nécessiter de massifier par périodes les volumes horaires proposés (ex : en découverte du monde).

Proposition de répartition des 24 heures d'enseignement hebdomadaires

PS : souplesse  plus de rigueur en GS	
Langage - s'approprier le langage et découvrir l'écrit : 4 heures Découvrir le monde : entre 3h30 et 4 h - activités mathématiques (formes et grandeurs, quantités et nombres, temps, espace) - activités scientifiques (objets, matière, vivant) : Agir et s'exprimer avec son corps : 3 heures Percevoir, sentir, imaginer, créer : 3 heures - le dessin et compositions plastiques - la voix et l'écoute	Langage - s'approprier le langage et découvrir l'écrit : entre 7 et 8 heures Découvrir le monde : entre 4 et 5 heures - activités mathématiques (formes et grandeurs, quantités et nombres, temps, espace) - activités scientifiques (objets, matière, vivant) Agir et s'exprimer avec son corps : 3 heures Percevoir, sentir, imaginer, créer : 4 heures - le dessin et compositions plastiques - la voix et l'écoute

Temps hebdomadaire hors séances spécifiques par domaines d'activités	
Accueil et rituels : entre 1h30 et 2h00 (environ 5 x 20 mn) Récréations (dont habillage et passage aux toilettes) : 5 matinées = 2h30 Sieste (évoluant au cours de l'année): 6h00, certains 3 ans pourraient venir le matin, faire la sieste à leur domicile et revenir après la sieste. (4 fois 1h30)	Accueil et rituels : 50 mn maximum (5 x 10 mn le matin) Récréations (dont habillage et passage aux toilettes) : entre 2h30 et 4h00 5 matinées = 2h30 Après-midi : à prévoir uniquement sur les après-midis longs.

b. des indications dans les programmes 2008 qui précisent l'organisation du temps

« L'organisation du temps y respecte les besoins et les rythmes biologiques des enfants tout en permettant le bon déroulement des activités et en facilitant leur articulation ; plus souple avec les petits, la gestion du temps devient plus rigoureuse lorsque les enfants grandissent » Préambule programmes de l'école maternelle.

✍ *Certains apprentissages doivent faire l'objet d'attentions particulières : compréhension de textes, travail sur la syntaxe, sur le vocabulaire, les traces écrites dans toute activité, la dictée à l'adulte, la phonologie (GS).*

✍ *Certaines situations doivent être proposées quotidiennement : lecture de textes, graphisme.*

S'approprier le langage Dans ses échanges avec l'enseignant et avec ses camarades, dans l'ensemble des activités et plus tard dans des séances spécifiques, il acquiert de nouveaux mots, et s'approprie progressivement la syntaxe. La pratique du langage associé à l'ensemble des activités....	Comprendre : grâce à la répétition d'histoires et de contes adaptés à leur âge, classiques ou modernes, ils parviennent à comprendre des récits complexes et peuvent les raconter à leur tour. Progresser vers la maîtrise de la langue française : chaque jour, dans les différents domaines d'activités et grâce aux histoires que l'enseignant lit, les enfants entendent des mots nouveaux mais cette simple exposition ne suffit pas. L'acquisition du vocabulaire nécessite des séquences spécifiques, des activités régulières...en lien avec les lectures lues, l'enseignant introduit chaque semaine des mots nouveaux.
Découvrir l'écrit La maternelle introduit progressivement les enfants aux apprentissages fondamentaux.	<u>Se familiariser avec l'écrit :</u> Découvrir la langue écrite : des textes lus quotidiennement par l'enseignant. Contribuer à l'écriture de textes : les activités fournissent des occasions naturelles de laisser des traces de ce qui a été fait, observé, appris. La dictée à l'adulte ... <u>Se préparer à apprendre à lire et à écrire :</u> Apprendre les gestes de l'écriture : les enfants observent et reproduisent quotidiennement.
Découvrir le monde : activités mathématiques et activités scientifiques.	Se repérer dans le temps : les enfants perçoivent très progressivement, grâce à une organisation régulière de l'emploi du temps, la succession des moments de la journée, puis celle des jours et mois.
Agir et s'exprimer avec son corps	Les enseignants s'attachent à ce que les enfants aient assez de pratique pour progresser....Une pratique journalière est souhaitable.
Percevoir, sentir, imaginer, créer : le dessin et compositions plastiques et la voix et l'écoute.	Ces activités entretiennent de nombreux liens avec les autres domaines d'apprentissage.....
Devenir élève	Devenir élève relève d'un processus progressif qui demande à l'enseignant à la fois souplesse et rigueur.

2 - Les temps sociaux à visée éducative-

- **L'accueil** : L'accueil, qui permet de passer de la structure familiale à la structure scolaire, comporte les dix minutes qui précèdent le début de la classe. Sa durée totale passera progressivement d'une trentaine de minutes en début de PS à une dizaine de minutes en fin de GS. Ce moment se déroule habituellement dans la classe, où chaque enfant peut faire l'objet d'une attention individualisée. Ce temps doit être personnalisé, ce qui implique de saluer personnellement l'enfant dès son arrivée (et l'enfant d'abord) et d'accompagner la séparation (ne pas prendre un enfant des bras de l'adulte) et accompagner par la verbalisation. C'est un temps réfléchi qui doit permettre une observation fine des compétences d'autonomie de l'enfant ou une anticipation de propositions d'activités ultérieures, qu'elles soient complexes ou de réinvestissement. Ce temps peut également servir à responsabiliser quelques élèves sur la mise en œuvre de la classe : gestion des différents tableaux, des traces écrites, préparation des ateliers, rangement...C'est à ces conditions que l'on se situera dans le « devenir élève ».

✍ Il est souhaitable que l'accueil des élèves se fasse dans les classes et que les parents aient quitté les lieux aux heures de démarrage de l'école, là encore cette organisation est évolutive.

✍ Des temps spécifiques sont dédiés aux rencontres avec les familles, à la fois pour que l'enseignant soit disponible sur tous les temps d'accueil, mais aussi pour garantir la qualité de la relation lors de ces P.

- **Les rituels** : Les rituels sont des moments d'apprentissage, dont la durée et la complexité doivent évoluer selon une progressivité concernant le cycle. Les compétences dans différents domaines s'y construisent progressivement : des compétences sociales du **devenir élève**, les repères spatio-temporels en **découverte du monde**, des compétences langagières de **communication** ou le **contact avec des écrits**. Les enfants doivent y prendre une part active : attention, écoute, participation, à l'aide de supports clairs et adaptés à leur âge. Ces rituels peuvent être proposés dès l'accueil, individuellement en petit groupe ou collectivement. Dans les classes à double niveau, ils seront différents pour chaque groupe et pourront être proposés sur des objets distincts, lors de temps différents (ex : PS/GS, le matin pour les petits, l'AM pour les grands). Dans tous les cas, on veillera à faire évoluer le dispositif sur l'année, selon les objectifs de l'enseignant, la période de l'année, le degré d'autonomie et les acquis des élèves et à mettre en place une progression sur l'année et le cycle.
- **Le regroupement** : C'est une **modalité spécifique au service des apprentissages** et des règles et attitudes de la communication qui peut se réaliser en grand groupe ou en petit groupe. **Il fait partie intégrante de la séance**, par exemple pour passer les consignes, structurer les savoirs, commenter les réussites. C'est également un espace privilégié d'acculturation, de construction identitaire (cohésion du groupe) qui permet d'assurer la construction d'une culture commune. Les regroupements collectifs ne permettent pas un apprentissage langagier suffisant, leur durée est souvent trop longue et l'intérêt des enfants s'étiolle. Les regroupements (de début ou fin de séance) doivent permettre les transitions et faciliter le passage d'une activité à l'autre.

- **La récréation :** La récréation est un moment de pause nécessaire entre des moments d'apprentissage dont l'étymologie signifie se « re-crée ». Elle ne peut donc se situer en fin de demi-journée **et doit être placée de manière à pouvoir engager de nouveaux temps d'apprentissage.** Une séance de 30' minimum doit être garantie après ce moment récréatif.

La durée de cette récréation est comprise entre 20 et 30 minutes. C'est un moment éducatif, qui favorise les contacts entre des enfants d'âge différent. La récréation est aussi un temps modulable, surtout en début d'année pour les enfants de Petite Section. Après la sieste, un enfant de PS n'a pas besoin d'un temps de récréation. La cour doit être un espace d'exploration permettant à l'enfant de PS, comme à celui de MS ou de GS d'agir et de s'exprimer.

✍ Une attention particulière sera portée aux conditions de cohabitation entre PS et GS en particulier en début d'année scolaire.

✍ La réforme des rythmes permet des après-midis allégés, dans ce cas, la récréation n'est pas nécessaire ni systématique. La récréation ne se justifie pas après la sieste.

✍ L'aménagement de la cour, l'accès à des jeux individuels ou collectifs optimiseront ce temps.

- **La collation :** **Aucun argument nutritionnel ne justifie la collation matinale** de 10h00 qui aboutit à un déséquilibre de l'alimentation et à une modification des rythmes alimentaires des enfants. Elle est déconseillée à l'école maternelle. Cependant, compte tenu des conditions de vie des enfants et des familles qui peuvent entraîner des contraintes diverses (des matinées allongées), elle peut être proposée et, dans tous les cas au minimum 2h00 avant le déjeuner. L'accès libre lors du temps d'accueil peut, dans ce cas, répondre aux besoins des enfants n'ayant pas déjeuné avant l'arrivée à l'école. Les propositions doivent permettre une offre alimentaire diversifiée et privilégier les dégustations de fruits. On veillera par contre à assurer l'accès à la consommation d'eau et à regrouper, mensuellement par exemple, les occasions de prises alimentaires supplémentaires (anniversaires, ..). Si elle relève d'une nécessité constatée, elle se composera d'aliments équilibrés. Sur ce point un projet santé peut être mené avec les partenaires de l'école dont les parents.

- **Le passage aux toilettes :** Le passage obligatoire aux toilettes dans des organisations collectives » rythmant la ½ journée de classe n'est pas adapté. Il convient de privilégier les passages individuels ou par petits groupes, selon l'âge des enfants, la configuration des locaux et la disponibilité du personnel. Il doit être organisé pour évoluer vers une autonomie en grande section. Il est nécessaire d'être prudent sur les aspects sécuritaires liés à la configuration de l'école. Dans tous les cas, il convient d'être attentif à l'intimité du jeune enfant qui doit être préservée et respectée au mieux, et de faire connaître et appliquer quelques règles d'hygiène.

✍ En petite section, en début d'année (de septembre aux congés de novembre), ce moment pourra être collectif, être géré conjointement par l'enseignant et l'ATSEM étant donné qu'il peut être assimilé à un temps d'apprentissage des règles d'hygiène et de comportement. Le jeune enfant a également besoin d'être rassuré sur cette procédure, très différente de celle qu'il connaît à la maison. L'organisation évoluera vers une conquête progressive d'autonomie.

✍ Quelque soit la section, y compris chez les petits on bannira la constitution du « petit train », infantilisante et ne donnant que l'illusion d'une facilité accrue du déplacement

La sieste et le retour en classe : La sieste est nécessaire pour certains enfants, notamment pour les plus jeunes. Elle doit être proposée dans des conditions psychologiques positives et matérielles correctes. Elle ne se justifie que rarement pour les enfants de MS et doit rester exceptionnelle pour les enfants de GS. Les TAP placés en début d'après-midi permettent de proposer les temps de sieste et de repos encadrés par les ATSEM. Le réveil, échelonné, donne lieu à un retour en classe à un moment de la journée où l'attention de l'enfant est mobilisable pour des activités d'apprentissage et permet d'augmenter les temps plus individualisés enfant/enseignant. Les propositions langagières seront privilégiées durant ce temps. Elle répond à 3 impératifs :

- elle débute le plus rapidement possible après le repas ;
- elle n'excède pas 1h30 ;
- le réveil se fait de façon échelonnée.

Si l'aménagement du temps scolaire le permet, on acceptera qu'un enfant de petite section, en sieste à la maison puisse revenir à l'école au plus tard à l'heure de fin de sieste des autres enfants. Cette proposition permet de respecter le désir de la famille, de pallier le manque éventuel de place sans pénaliser l'enfant sur les activités constructives de la seconde partie de l'après-midi.

✍ En début d'année, il est souhaitable que le déshabillage et le couchage soient encadrés par l'enseignante et l'ATSEM, à la fois pour l'aspect rassurant que cette double présence offre à l'enfant, mais aussi pour ce que ces actes permettent en matière d'apprentissage et donc d'installation du langage en relation duelle.

✍ Le temps de sieste n'est pas obligatoirement lié à un endormissement mais à un repos nécessaire, dans ce cas le temps sera raccourci à 30' maximum.

✍ Après l'endormissement de la plupart des enfants, ils seront confiés à la garde de l'ATSEM, tout en restant sous la responsabilité de l'enseignant garant du bon déroulement de ce moment.

✍ L'intervention de l'enseignant de PS durant les décroisonnements n'excèdera pas 45' de façon à ce qu'il soit ensuite disponible pour les enfants lors du réveil échelonné.

✍ Durant le temps de classe restant, l'enseignant favorisera toute activité permettant un retour en douceur.

De par ses contraintes, la mise en œuvre de la sieste relève d'une réflexion collective entre l'équipe enseignante, la collectivité locale et les personnels ATSEM, ses conditions seront présentées et explicitées en conseil d'école.

- **La remise de l'enfant aux familles :** Il faut veiller à ne pas préparer les enfants trop prématurément pour les fins de demi-journée. Le temps d'attente de l'enfant, habillé sur les bancs, doit être très bref voire inexistant si les parents assurent l'habillage. Les enfants doivent être remis aux familles ou à leurs représentants selon les horaires officiels de l'école. **L'ouverture des portes 10' avant cet horaire n'est pas réglementaire et pourrait donc engager la responsabilité de l'enseignant.**

3 . Les paramètres contextuels de l'école

Il est nécessaire de prendre en compte les paramètres spécifiques et le contexte de l'école.

- PEDAGOGIQUES : Quelle est l'organisation pédagogique dans le cycle ou l'école (décloisonnement, échanges de service). Quels effectifs ? Quels projets spécifiques ? Quels échanges de service ou decloisonnements?
- HUMAINS : Quelles ressources humaines doivent être prises en compte dans l'élaboration de l'emploi du temps hebdomadaire ? (présence de l'ATSEM, présence d'un AVS, intervenants extérieurs) ?
- MATERIELS : Quelle salle spécifique, quel espace particulier est attribué à la classe, dans l'école ? (disponibilité de la salle EPS, par exemple) Quelle occupation des locaux?

4. des outils d'aide à l'élaboration : des propositions de répartitions journalières et hebdomadaires

PS – PROPOSITION DE REPARTITION HORAIRE HEBDOMAIRE PAR DOMAINE

DOMAINE	SOUS-DOMAINE	REPARTITION HORAIRE
LANGAGE 4h S'approprier le langage (1) Découvrir l'écrit	Progresser vers la maîtrise de la langue (lexique, syntaxe)	2 x 20 mn
	Se préparer à lire et à écrire (distinguer les sons de la parole)	1 x 20 mn
	Découvrir les supports de l'écrit (lire ou raconter, comprendre)	5 x 20 mn
	Apprendre les gestes de l'écriture : le graphisme	5 x 15 mn
DECOUVERTE DU MONDE entre 3h30 et 4h	Approcher les quantités et les nombres	3 x 30 mn
	Se repérer dans l'espace Découvrir les formes et les grandeurs	1 x 30 mn
	Découvrir les objets, la matière et le vivant	2 x 45 mn
	En découverte du monde, les sciences peuvent être massifiées sur la semaine ou le temps d'un projet. L'équilibre dans tous les domaines est à rechercher sur chaque période	
PERCEVOIR IMAGINER SENTIR CREER	Le dessin, les compositions plastiques (selon les projets)	4 séances de 30 à 45 mn
	La voix et l'écoute (selon la nature de l'activité)	2 à 3 séances de 30 à 40 mn
AGIR ET S'EXPRIMER AVEC SON CORPS	Activités physiques libres ou guidées Activités qui comportent des règles Activités d'expression à visée artistique	5 séances de 30 à 40 mn

(1) Echanger et s'exprimer : objectif langagier décliné dans les différents domaines.
Comprendre : en lien avec « découvrir la langue écrite ».

GS - PROPOSITION DE REPARTITION HORAIRE HEBDOMADAIRE PAR DOMAINE

DOMAINE	SOUS-DOMAINE	REPARTITION HORAIRE
LANGAGE entre 7 et 8h S'approprier le langage (1) Découvrir l'écrit	Progresser vers la maîtrise de la langue (lexique et syntaxe)	2 x 20 mn
	Distinguer les sons de la parole	2 x 20 mn
	Découvrir les supports de l'écrit (lire ou raconter, comprendre)	5 séances de 30 à 40 mn
	Aborder le principe alphabétique	3 x 20 mn
	Apprendre les gestes de l'écriture : le graphisme	5 x 15 mn
	Contribuer à l'écriture des textes (écrits en situation dans les différents domaines)	2 x 30 mn
DECOUVERTE DU MONDE entre 4h et 5h	Approcher les quantités et les nombres	2 séances de 15 mn 3 séances de 45 mn
	Se repérer dans l'espace et le temps	2 à 3 séances de 15 mn
	Découvrir les objets, la matière et le vivant	2 à 3 séances de 30 à 45 mn
	En découverte du monde, les sciences peuvent être massifiées sur la semaine ou le temps d'un projet. L'équilibre dans tous les domaines est à rechercher sur chaque période	
PERCEVOIR IMAGINER SENTIR CREER	Le dessin, les compositions plastiques (selon les projets)	4 séances de 30 à 45 mn
	La voix et l'écoute (selon la nature de l'activité)	2 à 3 séances de 30 à 40 mn
AGIR ET S'EXPRIMER AVEC SON CORPS	Activités physiques libres ou guidées Activités qui comportent des règles Activités d'expression à visée artistique	5 séances de 30 à 40 mn

- (2) Echanger et s'exprimer : objectif langagier décliné dans les différents domaines.
Comprendre : en lien avec « découvrir la langue écrite ».

-----) diminution progressive de la vigilance-----) retour progressif de la vigilance

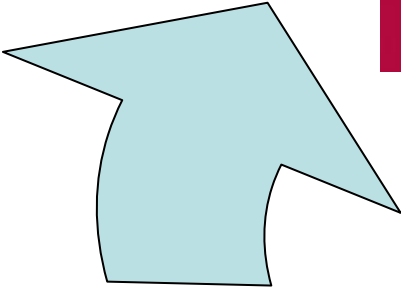
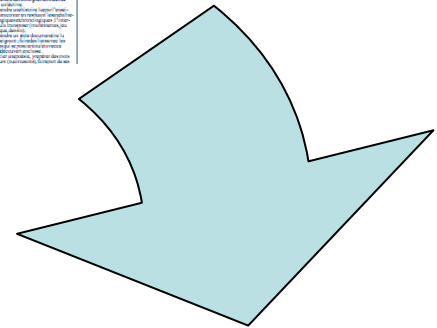
Données de chronobiologie	CAPACITE D'ATTENTION FAIBLE	9H 30 capacité d'attention moyenne	CAPACITE D'ATTENTION FORTE	11h00 capacité d'attention moyenne		14h00 capacité d'attention moyenne	CAPACITE D'ATTENTION FORTE	16h00 capacité d'attention moyenne	CAPACITE D'ATTENTION FAIBLE
Situations d'apprentissage	- réactivation (verbalisation, représentation) - entraînement - exploration libre	MÉMOIRE A COURT TERME ACTIVE - découverte - situations problèmes - structuration - transfert		- réactivation (verbalisation, représentation) - entraînement - exploration libre		MÉMOIRE A LONG TERME ACTIVE - réinvestissement - structuration - évaluation - transfert		- réactivation (verbalisation, représentation) - entraînement - exploration libre	
Alterner les séances courtes et longues. Alterner les modalités de regroupement. Alterner les formes de travail des élèves	Pendant le temps d'accueil* (de 15mn maximum) et jusqu'à l'augmentation de la capacité d'attention : mettre en place des activités autonomes et de réinvestissement choisies par les enfants. Ce temps vise à créer les conditions de l'attention afin que les élèves puissent se mettre en condition d'apprendre et assure la transition avec le temps familial. Propositions : Dans les espaces aménagés ; - Exploration libre d'outils et/ou de matériaux, sur différents supports en arts visuels, en graphisme ; - Exploration libre autour des objets, de la matière, du vivant en découverte du monde ; - Reprise d'activités sensorielles (boîtes à sons, loto tactiles...) ; - Reprise d'activités de motricité fine (transvaser, pincer, enfiler...) ; - jeux. *Après l'accueil, éviter le temps de regroupement systématique et le placer à un moment où la capacité d'attention est élevée pour qu'il joue tout son rôle dans la démarche d'apprentissage.	Attention la capacité d'attention est réduite le lundi matin (rupture de rythme du week end). Les situations seront mobilisées dans tous les domaines d'apprentissage*. Apprentissages demandant attention et concentration. Apprentissages nouveaux : - langage oral - découverte de l'écrit - situations d'écoute et de compréhension - jeux d'observation - situations mathématiques - activité motrice de bonne sollicitation physique Donner à l'enfant le temps d'oser, de s'exprimer, d'essayer, de manipuler de faire et de refaire. Les <u>récréations</u> : maintenir une durée d'1h entre le retour de récréation et la sortie (voir note de service) ; pour une matinée de 3h30, prévoir également un temps récréatif. *En référence aux programmes 2008 de l'Education nationale	Activités de faible vigilance. <u>Sieste</u> : -Les chrono-biologistes privilégient une sieste positionnée aussitôt après le déjeuner. - Coucher et endormissement le plus tôt possible pour un réveil au plus tard à 15h00. - Un cycle de sommeil (1h30 à 2h00) suffit. Certains signes permettent de voir quand il se termine (les enfants commencent à bouger, à se retourner). On veillera alors à ce que les enfants n'entament pas un second cycle en accompagnant leur réveil en douceur. Si un enfant ne dort pas au bout de vingt minutes, il doit pouvoir se lever pour regagner sa classe.	Sieste et réveil échelonné intégrant les données relatives au cycle de sommeil . activités motrices plus calmes (danse, rondes chantées..) <u>Activités de classe</u> : activités pouvant de nouveau solliciter attention et concentration (voir propositions matinée). <u>Temps récréatif</u> si le temps de classe est d'au moins 2 heures : activités libres dans la classe ou dans un espace aménagé. La récréation n'est pas nécessaire après la sieste. (http://www.ia77.ac-creteil.fr/Préconisations pour la maternelle- dossier académique)		Jeux libres dans des espaces aménagés, accompagnement de l'adulte. Exploration libre dans les différents domaines d'activités. Droit de ne rien faire.....		Attention la capacité d'attention est réduite le vendredi après-midi . Activités calmes et de faibles vigilance	

MOYENNE ET GRANDE SECTION - OUTIL D'AIDE A L'ELABORATION D'EMPLOIS DU TEMPS

-----) diminution progressive de la vigilance-----) retour progressif de la vigilance

Données de chronobiologie	CAPACITE D'ATTENTION FAIBLE	9H 30 capacité d'attention moyenne	CAPACITE D'ATTENTION FORTE	11H 00 capacité d'attention moyenne	CAPACITE D'ATTENTION FAIBLE	14H 00 capacité d'attention moyenne	CAPACITE D'ATTENTION FORTE	16H 00 capacité d'attention moyenne	CAPACITE D'ATTENTION FAIBLE
Situations d'apprentissage	- réactivation (verbalisation, représentation) - entraînement - exploration libre	MÉMOIRE A COURT TERME ACTIVE - découverte - situations problèmes - structuration - transfert			- réactivation (verbalisation, représentation) - entraînement - réinvestissement - exploration libre		MÉMOIRE A LONG TERME ACTIVE - situations problèmes - réinvestissement - évaluation - transfert		- réactivation (verbalisation, représentation) - entraînement - exploration libre
Alterner les séances courtes et longues Alterner les modalités de regroupement Alterner les formes de travail des élèves.	Pendant le temps d'accueil* (de 10 mn maximum) et jusqu'à l'augmentation de la capacité d'attention : mettre en place des activités autonomes, avec des objectifs d'apprentissage précis et progressifs sur l'année. Ce temps vise à créer les conditions de l'attention afin que les élèves puissent se mettre en condition d'apprendre et à leur permettre de se remettre progressivement au travail. <u>Propositions d'activités organisées :</u> - Rituels individualisés en autonomie - Dessins libres - Exploration libre d'outils et/ou de matériaux sur différents supports en arts visuels ou Découverte du monde (vivant, objet, matière) ; - Reprise d'activités d'entraînement graphique après exploration guidée ; productions spontanées d'écriture (GS) - Jeux de société ; - Reprise d'activités sensorielles ; - Jeux libres dans les espaces aménagés. *Après l'accueil, éviter le temps de regroupement systématique et le placer à un moment où la capacité d'attention est élevée afin qu'il s'articule avec les différents temps des apprentissages. Ø Vers 9h20, instaurer un moment du conte ritualisé.	Attention la capacité d'attention est réduite le lundi matin . Les situations seront mobilisées dans tous les domaines d'apprentissage*. Apprentissages demandant attention et concentration. Apprentissages nouveaux Propositions : - langage oral - découverte de l'écrit - écoute et compréhension - observation, repérage dans l'espace - approche des quantités et des nombres - agir avec son corps (activités très sollicitantes physiquement) - éducation artistique - découverte du monde Donner du temps à l'enfant pour faire, apprendre et comprendre. Récréations : maintenir une durée d'une heure entre le retour de récréation et la sortie. Pour une matinée de 3h30, prévoir également un temps récréatif court. *En référence aux programmes 2008 de l'Education nationale			<u>Temps calme</u> de 15 à 30 mn selon le niveau de classe, le moment de l'année et les besoins des enfants. Il n'y a pas de sieste pour les élèves de moyenne section, sauf besoin particulier. Un moment de repos en début d'année, puis un temps calme pourront être proposés (regroupement dans un endroit permettant de se détendre avec des activités d'écoute d'une histoire, de jeux musicaux...) De même, pour les élèves de grande section, le début d'après-midi sera un temps calme pour tous (de 10 à 15'). <u>Activités organisées :</u> voir propositions d'activités proposées lorsque la capacité d'attention est faible.		<u>Activités de classe :</u> voir propositions lorsque la capacité d'attention est élevée. Pas d'apprentissages nouveaux. Les situations seront mobilisées dans tous les domaines d'apprentissage*. Activités pouvant de nouveau solliciter attention et concentration. Donner du temps à l'enfant pour refaire, poursuivre l'apprentissage, et mieux comprendre. Les activités motrices seront moins sollicitantes physiquement. <u>Temps récréatif</u> si le temps de classe est d'au moins 2 heures : activités libres dans la classe ou dans un espace aménagé ou à l'extérieur (jardin, promenade aux alentours..) (http://www.ia77.ac-creteil.fr/ Préconisations pour la maternelle- dossier académique). Attention la capacité d'attention est réduite le vendredi après-midi . Activités calmes et de faible vigilance.		<u>Activités de classe :</u> voir propositions d'activités lorsque la capacité d'attention est faible. Réinvestissement et activités libres dans des espaces d'apprentissage spécialisés, aménagés avec la mémoire des apprentissages conduits (graphisme, sciences, coin écrivain...). Dessins libres.

A large, light blue arrow with a black outline, pointing horizontally to the right. The arrow has a simple, clean design with a slightly tapered tail and a sharp point.

[illegible]

The Role of Community in Addressing the Opioid Crisis

- 1. Understanding the Problem**
 - Recognize the scope and impact of the crisis
 - Identify the root causes and contributing factors
 - Understand the diverse needs and experiences of affected individuals
 - Engage with local experts and organizations for insights
- 2. Building Trust and Engagement**
 - Establish open lines of communication
 - Listen actively to community members' concerns and suggestions
 - Be transparent about the community's role and progress
 - Involve community members in decision-making processes
- 3. Providing Support and Resources**
 - Identify local organizations and services offering assistance
 - Facilitate access to treatment, counseling, and support groups
 - Offer practical resources like housing, food, and transportation
 - Create peer support networks for shared experiences
- 4. Advocating for Change**
 - Identify policy gaps and areas for improvement
 - Engage with elected officials and policymakers
 - Organize community rallies and demonstrations
 - Use media and social platforms to raise awareness
- 5. Promoting Education and Awareness**
 - Develop culturally sensitive educational materials
 - Conduct workshops, seminars, and public meetings
 - Utilize social media and local news outlets for outreach
 - Encourage open discussions about addiction and recovery
- 6. Fostering Collaboration and Partnerships**
 - Partner with law enforcement for prevention and intervention
 - Collaborate with healthcare providers for integrated care
 - Engage faith-based organizations for spiritual support
 - Build relationships with local businesses and schools

